

DEPARTEMENT De l' AISNE
ARRONDISSEMENT SAINT-QUENTIN
CANTON de BOHAIN
COMMUNE De VENDHUILE

2023/3/013

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil Municipal du 29 juin 2023

L'an deux mille vingt-trois, le 29 juin à 18 heures 30 minutes, les Membres du conseil Municipal de la commune de VENDHUILE, se sont réunis au nombre prescrit par la loi, dans la mairie de VENDHUILE, sous la présidence de Xavier PASSET.

Étaient présents : Mr X. PASSET, Mr E. FLAMANT, Mr F. FORTIN, Mme D. FURGEROT, Mr L. FOURNIER, Mme B. CARPENTIER, Mme M. FAXELLE, Mr D. LETEMPLE, Mr T. FLEUREAU, Mr D. FERNANDES et Mr P. AUDIN.

Pouvoirs : Mr T. FLEUREAU donne pouvoir à Mr D. LETEMPLE.

Excusés : Mr F. GACH, Mr H. DEPREZ, Mr T. FLEUREAU, Mme N. LEROY et Mme M. MIELCAREK.

Mr FORTIN Franck a été nommé secrétaire de séance.

Objet : ADICA : audit énergétique

Monsieur le Maire informe son Conseil que suite aux accords des subventions pour l'installation de pompe à chaleur sur différents bâtiments de la commune, il est préconisé de faire réaliser un audit énergétique complet afin de connaître le gain d'énergie, la puissance des pompes à chaleur, et si des travaux doivent être entrepris.

L'ADICA réalise cette intervention de ce fait Monsieur le Maire demande à son Conseil l'autorisation de signer une convention pour la réalisation de l'audit énergétique.

Le Conseil Municipal décide d'autoriser le Maire à signer la convention de prestation avec l'ADICA pour la réalisation de l'audit énergétique.



XAVIER PASSET

Xavier PASSET
2023.07.11 08:31:25 +0200
Ref:20230707_113201_1-1-O
Signature numérique
le Maire